

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 132-139

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19__132_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

VARIÉTÉS.

1. — Premiers résultats du recensement général de la population de la Belgique.

Le recensement général de la population qui a eu lieu en Belgique le 31 décembre 1876, et dont les résultats ont été publiés dans le courant de l'année dernière, donne pour l'ensemble du royaume un total de 5,336,185 habitants, répartis de la manière suivante entre les neuf provinces :

Anvers.	538,381
Brabant	936,062
Flandre occidentale	684,468
Flandre orientale	863,458
Hainaut	956,354
Liège	632,228
Limbourg	205,237
Luxembourg	204,201
Namur.	315,796
Le Royaume	<hr/> 5,336,185

Comparé au total de 1866, celui de 1876 accuse, pour la dernière période décennale, un accroissement de 508,362 âmes.

Les grandes villes du pays comptent :

	Âmes.		Âmes.		Âmes.
Bruxelles. . . .	164,816	Verviers.	37,828	Saint-Nicolas. . .	25,125
Anvers.	150,650	Malines.	39,029	Namur.	25,066
Gand.	127,653	Louvain.	33,917	Mons.	24,310
Liège.	115,851	Tournai.	32,145	Ostende.	16,823
Bruges.	45,097	Courtrai.	26,389	Charleroi.	15,945

Ces chiffres ne représentent naturellement que le nombre des personnes domiciliées dans les enceintes municipales proprement dites, car la population de Bruxelles et de ses faubourgs, de ce que l'on appelle ici l'agglomération bruxelloise, s'élève à 308,420 âmes, et Anvers, avec l'adjonction de deux ou trois communes suburbaines comprises dans son système de fortifications, n'a pas moins de 182,000 habitants.

D'après des relevés publiés récemment à l'appui d'un rapport sur l'emploi de la langue flamande en matière administrative, sur les 5,336,185 habitants constatés en Belgique au 31 décembre 1876 :

2,256,860	parlaient le français,
2,659,890	— le flamand,
38,070	— l'allemand,
340,770	— le français et le flamand,
22,700	— le français et l'allemand,
1,790	— le flamand et l'allemand,
5,490	— les trois langues,
7,650	— exclusivement des langues étrangères,
2,070	étaient sourds-muets.

L'ensemble de la population du pays se décompterait donc en :

2,625,810	individus parlant le français,
2,707,400	— ne le parlant pas.

Le nombre des Belges qui s'établissent dans le nord de la France s'accroît dans des proportions considérables, et ce fait, qu'on ne pouvait omettre de signaler en parlant de la population de la Belgique, n'est pas sans causer dans ce pays quelques préoccupations.

Plusieurs localités du département du Nord comptaient parmi leurs habitants plus de Belges que de Français. C'est ainsi qu'à Roubaix il y a 45,248 Belges et 38,413 Français; à Wattrelos, 10,367 Belges et 4,983 Français; à Croix, 3,248 Belges et 2,483 Français. A Lille, le nombre des Belges est de 45,000; à Tourcoing, de 13,705, etc.

En ce qui concerne particulièrement Roubaix, le chiffre des individus de nationalité belge résidant dans cette ville se décomposait récemment de la manière suivante :

Belges mariés	5,321
— célibataires	27,255
	<hr/>
	32,576

Ces 32,576 individus nés en Belgique seraient fixés en France sans esprit de retour.

Enfants nés de parents belges	7,210
Belges déserteurs mariés	388
— célibataires.	892
Enfants de déserteurs	247
Divers.	790

On remarquera combien la proportion de célibataires est considérable relativement à celle des hommes mariés; cela s'explique par la nature même de cette population nomade qui se porte là où elle trouve du travail.

Les déserteurs, parmi lesquels les sous-officiers forment la majorité, sont au nombre de 1,280. C'est 1 sur 32, chiffre élevé si l'on tient compte surtout de la population féminine.

Un grand nombre de ces anciens militaires souffriraient, paraît-il, du mal du pays. Ils voudraient rentrer chez eux, mais sont arrêtés par les pénalités qui les frapperaient au retour; aussi attendent-ils l'amnistie qui leur sera probablement accordée en 1880, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création du royaume de Belgique.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

2. — *Les progrès de la ville de Turin.*

Le bureau d'hygiène de Turin vient de publier, par les soins du D^r Rizzetti, un compte rendu embrassant les principales données statistiques relatives à cette ville, pour l'année 1875.

J'en extrais les chiffres suivants, qu'il m'a paru intéressant de faire connaître. Au 1^{er} janvier de l'année 1875, la population de Turin comprenait 217,806 habitants.

L'élévation progressive de cette population est un fait bien connu et qui accuse la vitalité de l'ancienne capitale du Piémont. Ainsi, il y a dix ans (en 1866), le chiffre des habitants y était représenté par 212,825; la diminution causée alors par le changement de capitale se fit sentir pendant quatre années; mais, dès 1874, le mouvement ascensionnel, qui ne s'est plus arrêté, avait ramené les chiffres à ceux de 1866; et, depuis cette époque, l'accroissement normal se maintient au chiffre annuel de 2,000.

L'extension que prennent, dans la ville, les constructions particulières, confirme bien cette idée de progrès général; ainsi, le capital employé à bâtir des maisons, qui avait été, en 1865, de 702,800 lir. seulement, et en 1866, de 531,600 lir., s'est élevé, pour 1874, à 3,392,400 lir.; et, en 1875, à 2,338,000 livres.

Je reviens à l'examen de la population. Dans cette même année 1875, on a célébré 1,736 mariages (c'est-à-dire 7 à 8 par 1,000 habitants); on a enregistré 6,832 naissances (c'est-à-dire 3 à 4 pour 100 habitants), et 5,625 décès (soit 1 par 38 habitants).

La fécondité des mariages a été de 3 naissances pour chacun d'eux. Sous le rapport de l'état civil des conjoints, ils se classent ainsi :

Entre célibataires.	1,347
Entre célibataires et veuves.	115
Entre veufs et célibataires	117
Entre veufs.	77

Des 6,832 naissances, 5,742 étaient légitimes (c'est-à-dire 84 p. 100), 1,090 naturelles. Il y a eu dans ces naissances une prédominance marquée de garçons; 78 naissances de 2 jumeaux, et 2 de 3.

On a compté : 209 morts subites; 72 causées par des accidents; 28 suicides et 9 homicides.

Je ne crois pas inutile de clore ces données statistiques sur la population de cette ville, par une comparaison avec celle de l'ensemble du royaume.

En 1875, le nombre des naissances, en Italie, a été de 1,035,570, dont 533,511 garçons et 501,866 filles; l'excédant des naissances sur les morts a été de 92,216, de sorte que la population italienne, au 31 décembre 1875, a dû s'élever à 27,482,174 habitants.
(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

3. — Renseignements statistiques sur la ville de Copenhague.

Il résulte d'un rapport que le chef de la police de Copenhague vient d'adresser au ministre de la justice, pour l'année 1876, que le nombre des chiens abattus en 1876 par la police de Copenhague, lors de l'apparition de la rage, a été de 1,315, sans compter ceux que les propriétaires eux-mêmes ont tués. La diminution de ces animaux a du reste été de très-courte durée, car du 1^{er} octobre 1876 jusqu'au 30 septembre 1877 on a déclaré à la police 4,887 chiens, tandis qu'en 1875 il n'y en avait eu d'inscrits que 4,484. Les impôts sur les chiens ont produit, en 1876, une somme de 44,378 kroner 30 ore (61,636 fr. 53 c. environ) et en 1875 42,170 kroner 40 ore (58,570 fr. environ) seulement.

Ce rapport constate également que la population de Copenhague se montait au mois de novembre dernier à environ 220,000 habitants. Le nombre des naissances pendant l'année 1876 s'est élevé à 7,717, tandis qu'en 1875 il n'a été que de 7,160. La moyenne des naissances, pour les années 1870 à 1874, a été de 7,477 par an. 2,965 émigrants ont quitté Copenhague en 1876, le nombre des individus qui ont émigré en 1875 s'est élevé à 3,601, parmi lesquels on compte 1,581 Danois.

Le nombre des crimes parvenus à la connaissance de la police s'est élevé, en 1876, à 4,964, tandis qu'en 1875 il n'en a été constaté que 3,902. 8,014 individus ont été arrêtés en 1876, les arrestations opérées en 1875 se sont élevées à 8,386. En 1876, 1,338 individus ont été arrêtés sous l'inculpation de crimes; le nombre des criminels n'a été, en 1875, que de 1,166. 4,523 personnes ont été arrêtées pour vol, le nombre des personnes arrêtées pour vol n'a été, en 1875, que de 3,576. En 1876, 3,742 vols ont été commis, tandis qu'en 1875 il n'y en a eu que 2,944. Les vols avec effraction se sont élevés à 560 pendant l'année 1876 et n'en ont été, en 1875, que de 256. Sur le chiffre total des vols, les deux tiers ne dépassaient pas la somme de 10 kroner (14 fr. environ). Le nombre des crimes contre la morale a été, en 1876, de 171; en 1875 il s'était élevé à 139; on compte aussi 127 assassinats ou tentatives d'assassinats, tandis qu'en 1875 il n'y en a eu que 86.

Parmi les individus arrêtés, 406 étaient étrangers, et parmi eux se trouvaient

234 Suédois; ces derniers, d'après le rapport du chef de la police de Copenhague, fournissent les huit dixièmes de la totalité des personnes arrêtées pour crimes ou délits, et les quatre dixièmes des personnes arrêtées pour crimes seulement.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

4. — Le recrutement de l'armée en Portugal.

Le *Diario do Governo* du 19 mai 1877 indique sous la forme du tableau ci-dessous le contingent à fournir, selon l'importance de leur population, pour chacun des dix-sept districts du continent et chacune des quatre îles adjacentes, pour le recrutement de l'armée (10,000 hommes) et de la flotte (859 hommes), soit au total 10,859 conscrits.

CONTINENT.	POPULATION par districts.	CONTINGENTS PROVISOIRES		TOTAL.	DISTRIBUTION des 3 conting. par rapport à la population.	DÉDUCTION du contingent maritime.	CONTINGENT définitif pour l'armée.
		pour l'armée.	pour la flotte.				
Aveiro	251,928	588	11	599	638	11	627
Baja	137,268	320	—	320	348	—	348
Braga	318,429	743	16	759	807	16	791
Bragança	161,459	377	—	377	409	—	409
Cartello-Branco	163,165	380	—	380	413	—	413
Coimbre	280,049	653	31	684	709	31	678
Evora	100,783	235	—	235	255	—	255
Faro	177,310	413	122	535	449	122	327
Guarda	215,995	504	—	504	547	—	547
Leiria	179,905	419	106	525	455	106	349
Lisbonne	438,622	1,023	223	1,246	1,111	223	888
Portalegre	97,796	229	—	229	248	—	248
Porto	418,453	976	122	1,098	1,060	122	938
Santarem	198,282	462	—	462	502	—	502
Vianna do Castello	203,721	475	101	576	516	101	415
Villa Real	218,320	509	—	509	553	—	553
Vizeu	366,107	855	—	855	927	—	927
Iles adjacentes:							
Angra (Terceira)	72,497	170	24	194	184	24	160
Funchal (Madère)	110,468	258	59	317	280	59	221
Horta (Fayal)	65,371	152	19	171	166	19	147
Ponta Delgrada (St-Michel)	111,267	259	25	284	282	25	257
	4,286,995	10,000	859	10,859	10,859	858	10,000

J'ai dû me rendre au ministère de l'intérieur pour me rendre compte de la signification de ce relevé, afin de le rendre intelligible à mon tour.

S'il ne contenait que les quatre premières colonnes, il serait aussi clair et net que les chiffres portés dans chacune d'elles; mais sans éclaircissements préalables, il serait, je crois, assez difficile de s'expliquer ce que signifient les trois colonnes suivantes.

D'après ce que vient de me dire le Directeur général, c'est sur celles-là précisément que l'attention doit se porter, parce qu'elles donnent, comme l'indique le titre de la dernière, le chiffre définitif de chaque contingent pour l'armée.

Le travail de répartition s'est fait à l'aide d'une proportion dont les moyens sont la population du district avec le total (10.859 hommes) du contingent à fournir,

et dont les extrêmes sont d'une part la population totale du royaume et de l'autre le terme à calculer pour représenter le chiffre proportionnel de chaque contingent partiel. Je prends par exemple Aveiro, inscrit le premier :

$$4,286,998 : 251,928 :: 10,859 : x = 638.$$

638 est le chiffre du contingent afférent à ce district; enfin si de ce chiffre on défalque le contingent maritime qui lui convient, soit 11 hommes qu'indique l'avant-dernière colonne, on trouve à celle qui suit le contingent définitif pour l'armée, c'est-à-dire 627, et ainsi de suite. Ce sont de préférence les districts voisins de la mer qui ont fourni le contingent affecté à la flotte.

Le même calcul de proportions avait servi pour déterminer le contingent provisoire, mais en opérant alors sur 10,000; ces colonnes restaient donc à peu près sans objet puisqu'elles ne donnent pas les chiffres définitifs. C'est ce qu'a parfaitement reconnu le Directeur général, sur ma simple remarque, à la suite des explications que je venais de recevoir de lui.

A un autre point de vue, le tableau qui précède doit fixer l'attention, car la première colonne contient le relevé le plus récent de la population du Portugal.

DE GÉRANDO,
Ministre de France à Lisbonne,

5. — *Résultats sommaires du recensement de la population du Chili.*

Le gouvernement chilien vient de faire paraître le cinquième recensement de sa population : 2,300,000 habitants, sur lesquels on compte environ 27,000 étrangers. La population des campagnes serait de 1,400,000 et celle des villes de 900,000.

Quoique ce travail, fait en avril 1875, ne soit pas bien exact, et il serait difficile de le mieux faire quant à présent, il contient néanmoins des données fort intéressantes, et démontre la prospérité croissante d'un pays qui, à l'inverse des autres républiques hispano-américaines, jouit d'une tranquillité parfaite que lui assure la sagesse de son administration.

Nous extrayons du recensement la partie relative à la population étrangère, qui se composait de 23,579 individus, ainsi répartis : hommes, 17,217 ; femmes, 6,362.

Voici leur répartition au point de vue des nationalités :

Français	3,314
Allemands	4,678
Anglais	4,267
Italiens	1,983
Espagnols	1,223
Américains (États-Unis) . .	931
Argentins	7,183
Total	<u>23,579</u>

Sur le total, 1,340 s'étaient fait naturaliser Chiliens.

Ces étrangers présentaient d'ailleurs un degré d'instruction assez élevé, si on en juge d'après les proportions suivantes : 68.4 p. 100 sachant lire et écrire et 71 p. 100

sachant lire seulement. Cette moyenne est surtout influencée par la présence des Argentins, chez lesquels l'instruction paraît peu répandue, les rapports ci-dessus devenant : 25.5 et 28.5 p. 100. Par contre, les autres nationalités offrent les chiffres suivants :

NATIONALITÉS.	PROPORTION DES INDIVIDUS	
	sachant lire et écrire.	sachant lire seulement.
	p. 100.	p. 100.
Français	88.0	90.0
Allemands	87.0	89.5
Anglais	88.5	91.0
Italiens	83.3	84.5
Espagnols	87.5	88.5
Américains (États-Unis)	93.5	93.5

On remarquera que tous les Américains sachant lire savent aussi écrire. La proportion des ignorants correspond pour eux au rapport minimum 6.5 p. 100.

Nous tirerons aussi quelques renseignements du tableau relatif aux professions. C'est ainsi que les Français et les Allemands s'adonnent de préférence au commerce et à l'agriculture, les Anglais, les Italiens et les Espagnols se livrent surtout au négoce et à la profession sédentaire de l'employé. Les Américains, en petit nombre d'ailleurs, ne paraissent pas avoir d'occupation exclusive. Quant aux Argentins, c'est chez eux surtout que se recrute la classe des portefaix.

(Extrait d'un *Rapport consulaire.*)

6. — La question des inhumations à Paris.

M. Léon Vafflard, directeur du service des pompes funèbres, vient de faire dresser des tableaux statistiques très-intéressants sur les inhumations opérées en 1875, et sur l'augmentation toujours croissante de ce service.

Ce travail a une très-grande importance en ce moment où la question des cimetières de Paris va être posée de nouveau et doit être résolue.

M. Vafflard conclut à la nécessité absolue d'une solution, les terrains des cimetières étant saturés de cadavres ; mais, avant d'examiner la solution qu'il propose, analysons son travail.

La ville a payé aux pompes funèbres une redevance pour 47,488 inhumations ; il serait trop long d'expliquer l'écart qui existe entre ce chiffre et celui des décès.

On sait qu'actuellement, depuis la fermeture des cimetières intérieurs, on fait seulement les inhumations ordinaires à Saint-Ouen (pour la rive droite) et à Ivry (pour la rive gauche), plus à Batignolles ; dans tous les autres cimetières, les familles seules qui possèdent des concessions à perpétuité peuvent faire inhumer leurs morts.

Il y a eu, en 1875, 26,486 inhumations pour lesquelles les familles n'ont pas payé, et 21,002 payantes ; celles-ci se décomposent de la manière suivante :

1^{re} classe, 15 ; 2^e, 161 ; 3^e, 519 ; 4^e, 917 ; 5^e, 2,168 ; 6^e, 4,576 ; 7^e, 10,603 ; 8^e, 2,016 ; 9^e, 27 : d'où l'on voit que les classes moyennes sont les plus nombreuses dans la mort comme dans la vie, à part, bien entendu, les malheureux, trop nombreux, qui ne laissent pas de quoi se faire enterrer décentement.

Pendant l'année 1875, il a été payé aux fabriques des églises et aux consistoires, par l'Assistance publique, 1,984,076 fr. 718 c., savoir : aux églises catholiques, 1,851,771 fr. 87 c. ; au consistoire de l'Église réformée, 55,035 fr. 90 c. ; au consistoire de la Confession d'Augsbourg, 17,993 fr. 67 c. ; au consistoire israélite, 24,274 fr. 74 c. ; sommes payées pour le compte des fabriques, 35,000 fr.

L'église qui a reçu le plus est celle de la Madeleine : 62,403 fr. 13 c. ; puis vient la Trinité, 45,871 fr. 56 c., etc.

Passant à un autre ordre d'idées, M. Vafflard donne, par cimetière, le relevé des inhumations faites depuis 1860 et des reprises de sépultures opérées ; on sait que ces reprises se font tous les cinq ans expirés.

En 1876 seront reprises toutes les sépultures de 1870 ; il restera alors dans les cimetières de Paris 220,231 fosses occupées.

Voulant prouver enfin que l'éloignement des cimetières n'empêche pas les visites, M. Vafflard relève le nombre des personnes entrées au cimetière de l'Est, du Nord, du Sud, des Batignolles, d'Ivry (nouveau et ancien) et de Saint-Ouen ; le calcul porte sur la période du 10 au 24 décembre. Pendant ces quinze jours, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, il est entré 112,788 personnes, et 4,983 convois, ce qui fait une moyenne de 7,519.

Les plus fortes journées sont toujours les dimanches, quel que soit le temps ; en semaine le nombre varie de 4,000, le 11 par une journée humide et brumeuse, à 8,800, le 23 par un beau temps.

Le Père-Lachaise (Est) est de beaucoup le cimetière le plus visité.

Voici au surplus le tableau d'une journée de bonne moyenne, qui servira de guide, si l'on a soin de comparer les deux colonnes qui se complètent l'une l'autre, celle des visiteurs et celle des convois.

Mercredi 15 décembre 1875.

BEAU TEMPS. — GELÉE.

	VISITEURS.	CONVOIS.
Est (Père-Lachaise) . . .	2,420	16
Nord	1,010	4
Sud	933	4
Batignolles	73	1
Ivry (nouveau)	513	34
Ivry (ancien)	398	14
Saint-Ouen (nouveau) . .	1,300	49
	<hr/> 6,647	<hr/> 122

En terminant, M. Vafflard insiste sur la nécessité absolue de prendre une décision. Saint-Ouen et Ivry seront bientôt trop étroits. L'établissement de cimetières près des fortifications aurait l'inconvénient de la distance, sans avoir l'avantage de la préservation hygiénique ; donc, conclut M. Vafflard, il faut se hâter d'ouvrir le cimetière de Méry-sur-Oise, auquel conduirait un chemin de fer établi par la ville de Paris.